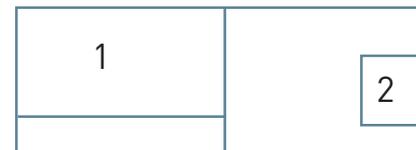




1 La pelouse de Charency-Vezin © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Gros plan sur une Coronelle lisse © FRANÇOIS SCHWAAB





Pelouses et milieux cavernicoles de la vallée de la Chiers et de l'Othain, buxaie de Montmédy



Superficie : 314 ha

Département : Meuse (et Meurthe-et-Moselle)

Maître d'ouvrage : CC du Pays de Montmédy

Opérateur : CSL

Une frontière biogéographique bien gardée

Le site « Pelouses et milieux cavernicoles de la vallée de la Chiers et de l'Othain, buxaie* de Montmédy » est constitué d'un ensemble de trois pelouses calcaires à orchidées dominant la Chiers et l'Othain (*Habitat prioritaire 6210*), de deux hêtraies à Buis (*Habitat 5110*) et d'un vaste ensemble de gîtes à Chiroptères dans la citadelle de Montmédy et ses alentours.

Les trois pelouses calcaires de Charency-Vezin, de Villécloye et de Velosnes-Othe sont situées à quelques kilomètres les unes des autres. Il s'agit des pelouses sèches les plus septentrionales de Lorraine et un cortège d'espèces typiques, notamment de nombreuses orchidées, ainsi que la hêtraie calcicole* y sont bien représentées. Beaucoup d'espèces, animales ou végétales, présentes sur ces pelouses, sont à la limite nord de leur aire de répartition et deviennent très rares au delà du sillon carésien* dans l'ouest de l'Europe centrale. Pour la plupart d'entre elles, elles sont rarissimes, voire absentes, en Wallonie, région frontalière située à quelques kilomètres à peine. Parmi elles, le Damier de la Succise, la Mante religieuse et la Coronelle lisse méritent d'être citées. La Coronelle lisse est une élégante couleuvre au corps mince et cylindrique qui fréquente les endroits rocailloux, les broussailles, les pelouses sèches et les vergers. Elle chasse principalement les lézards et plus occasionnellement des micromammifères qu'elle poursuit dans leurs galeries souterraines. Espèce diurne, non venimeuse, elle étrangle ses proies ou les tue par constriction. En forte régression du fait de la destruction de son habitat et de la disparition de ses proies, elle a été inscrite à l'annexe IV de la directive « Habitats-Faune-Flore ».

La forêt domaniale de Montmédy abrite, au sein d'une hêtraie-chênaie calcicole* (*Habitat 9150*), une des plus belles buxaies* (*Habitat 5110*) du nord de la Lorraine. De plus, d'autres formations liées aux milieux humides, comme une source pétrifiante (*Habitat prioritaire 7220*) et l'aulnaie-frênaie (*Habitat prioritaire 91E0*), sont en contact avec la hêtraie, en bas de pente.

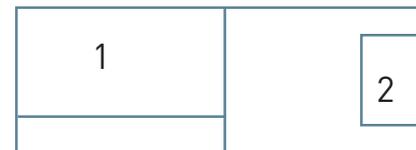
Enfin, les gîtes à Chiroptères du secteur de Montmédy sont nombreux et abritent des populations importantes et diversifiées. Six espèces, inscrites à l'annexe II, sont représentées : le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, la Barbastelle d'Europe, le Vespertilion à oreilles échanquées, le Vespertilion de Bechstein et le Grand murin ; elles trouvent dans ce secteur la limite de leur aire de répartition. De plus, huit espèces inscrites à l'annexe IV complètent le cortège : le Vespertilion de Daubenton, le Vespertilion à moustaches, le Vespertilion de Brandt, le Vespertilion de Natterer, la Sérotine commune, la Pipistrelle commune, l'Oreillard roux et l'Oreillard gris. Ce territoire, fortifié depuis de nombreux siècles, comprend les ouvrages de la Ligne Maginot, comme les forts, les casemates et les tunnels souterrains de Thonne-le-Thil, du Fresnois et de Velosnes, ainsi que la Citadelle de Montmédy construite par CHARLES QUINT et modifiée par VAUBAN. La CPEPESC Lorraine, en partenariat avec J. FAIRON de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, a réalisé le suivi des Chiroptères de ce site :

le Grand rhinolophe, avec près de 900 individus en hiver et 300 femelles en nurserie, en est l'espèce phare. Au total, plus de 1 200 individus de quinze espèces y sont recensés régulièrement en hiver. De plus, la CPEPESC Lorraine a mené des inventaires complémentaires sur l'ensemble du secteur : la découverte de nombreux gîtes, dont certains hébergent de grandes nurseries de Petits rhinolophes et de Grands murins, renforce l'importance transfrontalière de ce territoire pour les Chiroptères.





1 Les fortifications de la citadelle construite par Vauban © FRANÇOIS SCHWAAB
2 La Barbastelle d'Europe, chauve-souris devenue très rare au nord de Montmédy © FRANÇOIS SCHWAAB



Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Pelouses et milieux cavernicoles de la vallée de la Chiers et de l'Othain, buxaie* de Montmédy » est situé au nord-ouest de la Lorraine en limite avec la province belge du Luxembourg, territoire de la Région Wallonne. Plusieurs actions de protection et de gestion écologique ont été menées depuis de nombreuses années autant par le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL) que par la CPEPESC Lorraine afin de préserver les pelouses calcaires et les gîtes à Chiroptères de ce territoire.

À ce jour, les pelouses de Villécloye et Othe-Velosnes sont gérées à l'aide d'un pâturage tournant par une troupe d'environ 150 brebis sous la conduite d'un berger. Il s'agit d'un montage original entre le CSL, propriétaire du troupeau, et la commune de Villécloye, propriétaire des terrains et en charge de l'embauche du berger et de la conduite annuelle de la troupe. Au départ du projet, la commune de Villécloye et le CSL ont réfléchi à l'entretien de la pelouse par les brebis dans le cadre du programme LIFE « Pelouses sèches relictuelles de France » LIFE98NAT/F/5237, porté par Espaces Naturels de France avec la maîtrise d'œuvre déléguée en Lorraine au CSL.

Pour parvenir à une gestion optimale du pâturage, la première étape a été la réalisation d'un plan de gestion scientifique par le CSL en 1993, renouvelé en 2000, puis en 2006. Dans ce cadre, des suivis scientifiques ont été menés, permettant de mieux connaître la flore des pelouses et de suivre leur évolution. Par la suite, des opérations de débroussaillage et de fauche ont été menées de 1993 à 2007 par le CSL pour restaurer le milieu fermé par les arbres et arbustes. Des panneaux de sensibilisation ont été installés sur le site et un dépliant présentant les pelouses de Villécloye, Velosnes et Othe a été édité. En 2002, le CSL a fait l'acquisition d'un troupeau de 30 brebis et d'un bélier, qui ont été mis à disposition de la commune pour l'entretien de la pelouse de Villécloye. En 2004, la troupe est passée de 30 à 80 brebis et le pâturage a été étendu au site de Velosnes/Othe. En 2010, c'est plus de 40 ha du site Natura 2000 qui bénéficient de cette gestion pastorale, garante de l'entretien des pelouses calcaires, financée par le biais d'un contrat Natura 2000.

Plusieurs actions de protection et de gestion écologique ont été menées depuis de nombreuses années par la CPEPESC Lorraine en partenariat avec le CSL afin de sécuriser les gîtes à Chiroptères. Une partie des fortifications de la citadelle de Montmédy et les ouvrages militaires de la ligne Maginot d'importance majeure ont bénéficié de procédures juridiques et de l'installation d'infrastructures pour leur mise en protection grâce au programme LIFE Chauves-souris transfrontalier (LIFE Nature 95/D/A22/EU/00045) : pose de grilles adaptées au passage des Chiroptères pour fermer certaines salles souterraines de la citadelle et pour sécuriser les forts de Thonne-le-Thil et de Velosnes. Ces travaux ont été accompagnés par la signature de conventions avec les communes propriétaires des ouvrages. De plus, un accord avec le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne a été conclu pour la conservation des Chiroptères du fort de Signy-Montlibert dont les blocs de combat sont répartis sur les deux régions. Le CSL est le gestionnaire de ces sites et la CPEPESC Lorraine en assure le suivi scientifique.

De son côté, dans sa gestion forestière, l'ONF prend en compte la spécificité de la buxaie* et la fragilité des zones humides forestières de la forêt de Montmédy. Enfin, depuis 2009, un programme INTERREG est en cours sur ce secteur, en collaboration avec l'association Wallonne Natagora.

Habitats représentés dans ce site

5130 6210 8310 9150 9180 91E0

Espèces représentées dans ce site

1065 1303 1304 1308 1321 1323 1324

Documentation

CPEPESC LORRAINE (2005 & 2009)

CSL - AUMAÎTRE D. (2006)

